

Présents :	14
------------	----

ÉTAIENT PRESENTS :

SDE35 : Olivier Dehaese, Président ; Jean-Claude Beline, Vice-Président ; Jean-Yves Eon

UFC Que Choisir : M. Berder

CLCV : M. Ferrezuelo

EDF : M. Alibert, Isabelle Combastel

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION :

SDE35 (agents) : Lucie Boust, Elodie Faussurier, Gaël Le Corre, Guénola Moisan, Mathias Recourcé.

INTERVENANTS EXTERIEURS : Claire Péron, David Richard - Enedis

ORDRE DU JOUR

1. **Présentation des Comptes Rendus d'Activités des Concessionnaires Enedis et EDF**
2. **Présentation du Compte Rendu d'Activités du Concessionnaire Gaz – Maen Roch**
3. **Actualités du service BEA**
4. **Contexte des marchés de l'énergie**

Le Président du SDE35, Olivier DEHAESE, ouvre la séance.

Les supports de présentation utilisés lors de la réunion sont intégrés à ce compte rendu via des liens cliquables.

1. Présentation des Comptes Rendus d'Activités des Concessionnaires (CRAC)

Présentation d'Enedis et d'EDF

Le support présenté lors de la CCSPL est disponible en cliquant sur le lien suivant :

<https://sharing.oodrive.com/share-access/sharings/c5E3laLf.dllwlvli>

(Lien valide jusqu'au 31/12/2023)

■ Intervention de Mme PÉRON et M. RICHARD pour Enedis :

- Rappel des missions d'Enedis distribution, exploitation 24h/24 + gestion du réseau + relèves du comptage.
- SDIRVE (Schéma Directeur des Infrastructures pour Véhicules Electriques) validé le 16/09 après signature de la convention en novembre 2021
- Le « Portail collectivités » permet d'apporter de nombreux services, notamment grâce aux compteurs Linky
- Solutions pour les territoires : l'autoconsommation collective (ACC)
- Dans le cadre du décret tertiaire : Enedis accompagne les clients pour leur permettre un accès plus simple aux données requises.
 - Rappel des objectifs du décret tertiaire :
 - 40% en 2030
 - 50% en 2040
 - 60% en 2050

Les économies sont à réaliser sur la base d'une année de référence à choisir entre 2011 et 2019.

- Exemple de Prioreno : Enedis aide les territoires à cibler les bâtiments les plus énergivores.
- Partenariat avec l'Espace des Sciences « Watt is smart » + « Ma classe, Mon entreprise » pour présenter l'entreprise.
- Enedis ne peut présenter toutes les actions mais rappelle qu'il intervient au cœur des territoires.

■ Intervention de Mme COMBASTEL pour EDF :

Le support présenté lors de la CCSPL est disponible en cliquant sur le lien suivant :

<https://sharing.oodrive.com/share-access/sharings/Yq6Mejzj.Pllwlv11>

(Lien valide jusqu'au 31/12/2023)

● L'évolution des tarifs :

- Historiquement, ces évolutions se font toujours en février et août
- Année 2023 : 15% de hausse à partir du 01/02/2023

● Les clients de la concession :

- A retenir : en 2021 décroissance du nombre de clients au TRV.
- Le constat devrait être différent en 2022 du fait d'un nombre important de demandes pour un retour au TRV.
 - ⇒ service clients débordé

● La fourniture d'électricité au TRV :

- Rappel du principe de mensualisation qui permet le paiement en 10 fois sans frais.
- Info Watt (pour les bénéficiaires du Chèque Energie) comme le service Équilibre permettent de mieux suivre sa consommation et son budget.

● Le rapport national du médiateur national de l'énergie (MNE) :

EDF fait partie de ceux qui ont le moins de réclamations remontant au MNE, proportionnellement au nombre de clients.

● La solidarité :

- Le nombre de Chèques Energie (CE) utilisés est en diminution.

- Problématique identifiée : encore beaucoup ne reçoivent pas le CE, le courrier peut être pris pour une contravention (similitude de présentation de l'enveloppe) et non ouvert.
- FARO : Fonds d'Aides à la Rénovation pour les propriétaires occupants, opération préventive dont EDF et le SDE sont partenaires.

● Le plan sobriété :

- Mise en place d'un plan pour aider les clients à consommer moins et mieux.
- « Je baisse, je décale, j'éteins » : communication à venir. Pour la partie « je décale », relance des tarifs Tempo (22 jours rouges : kWh 3 fois plus cher; 43 jours blancs : 10% moins cher; 300 jours bleus : 30% moins cher) et tarifs Heures Creuses / Heures Pleines, uniquement pour les tarifs réglementés.

● Les interlocuteurs solidarité pour la concession :

Gwenola Riou remplacera très prochainement Jocelyn Robin.

■ Questions / Remarques :

- **Combien de temps à l'avance sommes-nous prévenus des jours rouges ?**

-> La veille. 24h à J-1 par mail ou SMS selon choix du client.

Post réunion, EDF fournit des éléments supplémentaires sur l'option Tempo. Ces informations sont annexées au présent compte rendu.

- **Quelles sont les modalités d'attribution du Chèque Energie ?**

-> Attribué par les pouvoirs publics en fonction des plafonds de ressources.

3 documents envoyés aux bénéficiaires : CE, notice d'explication et document qui permet d'activer des protections par rapport aux coupures notamment.

Le CE peut servir aux travaux de rénovation, ou à l'achat d'énergie (fuel, bois...).

L'ASP (Agence Service Paiement) contrôle et suit les bénéficiaires en informant les fournisseurs.

2. Présentation du compte rendu d'activités du concessionnaire Gaz – Maen Roch

Présentation de Lucie BOUST

Le support présenté lors de la CCSPL est disponible en cliquant sur le lien suivant :

https://sharing.oodrive.com/share-access/sharings/mq6Me_zv.mqg9qFqL

(Lien valide jusqu'au 31/12/2023)

Il y a toujours une séparation dans les chiffres entre Saint-Brice en-Coglès et Saint-Etienne-en-Coglès. Les niveaux de consommation sont très différents. Ce sont les gros consommateurs de Saint-Brice qui permettent à la concession d'être économiquement viable.

■ Questions / Remarques :

- **Projet de méthanisation de Maen Roch : ce sont les agriculteurs qui alimentent ces projets ? Qui va les chercher ? Quid si faillite ?**

-> Oui, ce sont souvent des agriculteurs. Ce sont eux les demandeurs. Ils sont au nombre de 14. Le système économique des exploitants est regardé de près. Il faut une bonne maîtrise des entrants par ceux qui seront propriétaires du projet afin d'assurer un modèle économique viable.

Depuis 2015, il est plus facile de faire des projets en injection grâce à une réglementation adaptée.

- **Quelles indications sur le différentiel de 8000 tonnes hors effluents ?**

-> Le concessionnaire n'a pas ce type d'information. Détail des intrants connus, selon la charte adoptée avant l'été limitant la place des cultures principales dans les méthaniseurs. Le SDE reste attentif à ce sujet.

Post réunion, des détails des intrants ont été collectés : produits de fauches, de la paille, des CIVE, drèches d'oignons et graisse de flottaison.

- **L'évolution des coûts ne va-t-elle pas limiter les projets ?**

-> Oui effectivement, la problématique est très actuelle. Sur le volet mobilité, il est difficile de faire basculer les PL vers le GNV, gel à cause de l'augmentation du prix du gaz.

Pour les clients tertiaires, il faut s'attendre à un certain nombre de bascule sur d'autres sources d'énergie. Le bois et les pompes à chaleur ne peuvent s'adapter à la plupart des demandes.

- **Quel prix de vente en sortie de méthaniseur ?**

-> Réponse post réunion : environ 100 €/MWh

3. Actualités du service BEA

Présentation de Mathias RECOURCÉ

Le support complet présenté lors de la CCSPL est disponible en cliquant sur le lien suivant :

<https://sharing.oodrive.com/share-access/sharings/IIGQ6agA.g55D575C>

(Lien valide jusqu'au 31/12/2023)

- Actualité récente : la validation du SDIRVE (Schéma Directeur des Infrastructures pour Véhicules Electriques)
- Tarification spécifique pour éviter les véhicules « ventouses » qui se servent des bornes comme de stationnements. Ces Pénalités horaires sont adaptées selon les usagers.
- Les bornes ultra-rapides sont situées sur de grands axes de circulation (Bédée, Grand Fougeray, Roz-Landrieux).

■ Questions / Remarques :

- **La fabrication des bornes est-elle européenne ?**

-> La fabrication se fait en Italie ou en France selon le type de borne, les composantes et matières premières viennent certainement d'autres pays. Dans les marchés publics, il n'est pas possible de prioriser les fabricants français par rapport à d'autres fabricants européens.

- **Problématique du manque d'énergie dans ce déploiement des bornes électriques.**

-> Tous les scénarios de transition énergétique montrent un accroissement des usages de l'électricité pour décarboner l'usage de l'énergie. Pose très clairement la question de la production et du développement de la production. De la rationalisation des usages dans la logique de sobriété également, pour faire face à une augmentation des usages des énergies électriques.

Phénomène inverse pour l'usage de l'électricité qui va beaucoup diminuer dans les bâtiments avec la réglementation énergétique. Croisement des courbes entre consommation liée au bâtiment et celle liée aux nouveaux usages

A titre d'exemple, les 4 scénarios de l'ADEME atteignent la neutralité carbone en 2050.

4. Contexte des marchés de l'énergie

Présentation de Guénola MOISAN

Le support présenté lors de la CCSPL est disponible en cliquant sur le lien suivant :

<https://sharing.odrive.com/share-access/sharings/C5E3170i.K55D575F>

(Lien valide jusqu'au 31/12/2023)

- Rappel de la situation actuelle : forme de rareté de la disponibilité de l'énergie électrique ou gaz. Tout ce qui est rare étant cher... nous assistons à une hausse des prix avec un pic atteint en août.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.